

COURRIER ARRIVÉ LE

19 JAN. 2017

Mairie
LES MOUTIERS EN RETZ

Mairie des Moutiers-en-Retz
Monsieur Pascal BRIAND
Maire
15 Place de l'Eglise Madame

44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Nantes,
Le 11 Janvier 2017

Nos réf. : 17005

Objet : projet modification simplifiée n°4 du PLU

Dossier suivi par Anne-Cécile BERNARD a.bernard@nantesstnazaire.cci.fr

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de m'avoir soumis pour avis le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de votre commune.

Les modifications que vous proposez n'appellent pas de remarque de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Yann TRICHARD
Président



COURRIER ARRIVÉ LE

24 JAN. 2017

MAIRIE
LES MOUTIERS EN RETZ

Bouin, le 23 janvier 2017

Madame Pascale BRIAND
Maire des Moutiers-en-Retz
15 place de l'église Madame
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Objet : Modification simplifiée n°4 du PLU.

Madame le Maire,

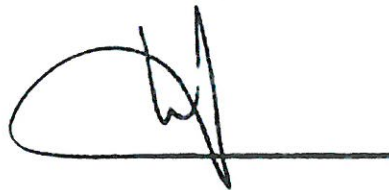
Par votre courrier en date du 29 décembre 2016, vous m'informez des modifications envisagées sur le PLU de votre commune.

Ce projet de modification touche directement la zone aquacole de Lyarne. La proposition qui est faite de réhabiliter le périmètre originel de celui-ci correspond toute à fait aux attentes de la profession ↗

Sans observations particulières à présenter, nous émettons donc un avis favorable sur le projet de modification n°4 du PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jacques SOURBIER



COURRIER ARRIVÉ LE

26 JAN. 2017

MAIRIE
LES MOUTIERS EN RETZ



Direction des territoires et de la ruralité
Dossier suivi par Dorothée Clément
Tél : 02 28 20 61 04

DTR/NLBV/MJM/2017-01-921

Madame Pascale BRIAND
Maire des Moutiers en Retz
15, Place de l'Eglise Madame
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Nantes, le

24 JAN. 2017

Madame la Maire,

Par votre correspondance du 29 décembre 2016, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre Commune, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

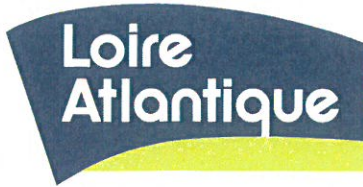
Pour le Président du Conseil régional
et par délégation
La Directrice des territoires et de la ruralité



Nathalie LE BOULCH-VILLERS



COURRIER ARRIVÉ LE



06 FEV. 2017

Nantes, le 3.0 JAN. 2017

MAIRIE
LES MOUTIERS EN RETZ

Direction générale territoires

Délégation pays de Retz

Service développement local

Référence : S2017-01-2738

Affaire suivie par :
Celine FORGET

Tél. 02.44.48.11.08

Madame Pascale BRIAND
Maire
Hôtel de Ville
15 place de l'Eglise
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ

Objet : Modification simplifiée n°4 du PLU

Madame la Maire,

Par courrier du 29 décembre 2016, vous avez consulté le Département sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de votre commune.

Ce dossier concerne divers ajustements réglementaires.

Sur le point n°8, il est prévu de supprimer le paragraphe relatif aux clôtures qui faisait notamment référence aux dispositions du règlement de la voirie départementale, ce paragraphe étant positionné sous le titre « toitures » de la zone 1AU.

Le quartier de Trinlepré, situé en zone 1AU, est concerné par la traversée de la route départementale 97.

Aussi, il convient de s'assurer que le paragraphe a bien été repositionné en article 11.7 relatif aux clôtures, ce qui ne semble pas être le cas.

Enfin, suite à l'approbation du nouveau règlement de la voirie départementale, il convient de viser l'article 31 (et non plus l'article 43).

Les autres points n'appellent pas de remarques particulières de la part du Département, qui émet un avis réservé à la prise en compte de la remarque émise ci-dessus.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier de modification lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
Le Vice-président développement des territoires

Bernard GAGNET

COURRIER ARRIVÉ LE

06 FEV. 2017

MAIRIE
LES MOUTIERS EN RETZ

Madame le Maire
Hôtel de Ville
15 Place de l'Eglise Madame
44460 LES MOUTIERS EN RETZ

**Direction Territoire
Environnement
Pôle urbanisme**

Nantes, le 24 janvier 2017

Siège Social
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 9
Tél. : 02 53 46 60 00
Fax : 02 53 46 64 19
accueil@loire-atlantique.chambagri.fr
www.loire-atlantique.chambagri.fr

Objet : modification simplifiée n°4 PLU de votre commune

Affaire suivie par : *Janine PILARD*
janine.pilard@loire-atlantique.chambagri.fr
02 53 46 60 13

Réf. : PC/JPI/HP/421M17007

Madame le Maire,

Vous nous avez adressé, le 3 janvier 2017, le dossier relatif à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

Après examen du projet, **nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Paul CHARRIAU
Président

